

Travailler avec les jeunes citoyens autour de la prévention des déchets

Actions de sensibilisation en
 milieu scolaire
 Région : Nouvelle-Aquitaine

Mots clés : Consommation durable | Sensibilisation |
 Etablissements scolaires | Jeune public | Prévention des déchets





Collectivité
 Syndicat Mixte pour le
 Traitement des Déchets
 Ménagers et Assimilés du
 Bassin Est
 2 Bis, Place Royale - BP 547
 64010 Pau

Partenariat
 Nombreux acteurs dont CPIE, Eco-
 Emballages, Réseau Ecole et Nature,
 Collectivités adhérentes, CG, CR ...

Date de lancement
 Juin 2008

Objectifs
 Impliquer 15 à 20 établissements par
 année scolaire dans un projet de
 réduction des déchets,
 Encourager les élèves à s'engager
 dans une démarche écoresponsable.

Réalisation objectif
 Nombre d'établissements impliqués



Année	Nombre d'établissements impliqués
TO	5
1	20
2	17
3	23
4	19
5	15

Résumé :

L'Eco-Parlement des Jeunes est un dispositif d'éducation à l'environnement, fédérant les classes d'un territoire autour d'un projet en faveur de l'environnement. Organisée tout au long d'une année scolaire, chaque édition permet de sensibiliser les jeunes sur différentes thématiques de la prévention des déchets.

Le projet a commencé par la **réalisation de courts métrages**. Ce dispositif, porté notamment par le CPIE Béarn, s'est développé pour s'étendre sur tout le territoire des Pyrénées Atlantiques suite à la demande du Département et s'est élargi à la **rédaction d'un magazine** et à la réalisation d'**actions concrètes**.

Pourquoi agir ?

Le Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés du Bassin Est regroupe 291 161 habitants répartis sur 264 communes ; l'habitat est mixte à dominante rurale.

Cette action permet de rassembler des classes d'un territoire et de créer une émulation sur un projet commun en diffusant un message de sensibilisation.

- **Élargir l'offre d'animation proposée sur le territoire**

L'intérêt porté par l'ensemble des structures accueillant du jeune public pour des animations en lien avec la protection de l'environnement est croissant. **Le fait que les élèves puissent réaliser et être acteurs des courts métrages renforce cet intérêt et entraîne une adhésion immédiate de ces structures.**

- **Faire connaître les gestes de prévention des déchets au jeune public**

Bien que sensibilisés dès l'école primaire à la protection de l'environnement et au tri des déchets, les élèves, et principalement ceux du secondaire, ont peu d'information sur la prévention des déchets.

Excellents relais auprès de leurs parents, les jeunes diffusent de nouveaux gestes de prévention, en les intégrant dans leur quotidien. Ils démontrent ainsi par l'exemple qu'il nous est possible de réduire nos déchets.

Planning

Lancement : T0
 Décision : T0 + 3 mois
 Opérationnel : T0 + 4 mois
 Durée de l'action : 5 années scolaires

Coûts

60 000 € par année scolaire financé principalement par le Département et la Région et par d'autres partenaires variables selon les années :

- 1/3 prestation d'animation/sensibilisation
- 1/3 d'accompagnement spécifique (vidéo)
- 1/3 de transport des élèves et de coordination par le CPIE

Moyens humains

3 animateurs + 1 coordinateur issus des différentes associations, pour mener le projet
 Un représentant de chaque partenaire financier pour le comité de pilotage
 Les enseignants des classes participantes

Bilan en chiffres

94 classes (1 615 jeunes) en 5 ans

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/realiser-des-projets-sur-des-thematiques-ciblees-de-prevention-des-dechets-en-milieu-scolaire->

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité / de son principal partenaire

<http://www.smttd.info/>
<http://www.cpiebeam.fr/>

Contacts

SMTD : s.bacchin@smttd.info

CPIE :
veronique.brodard@cpiebeam.fr

ADEME Délégation Régionale
 Nouvelle-Aquitaine :

hanna.elhadi@ademe.fr
aquitaine@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

• Planning détaillé

Ce projet se décompose en plusieurs étapes distinctes :

Juin : Définition des thématiques et des supports de production avec les partenaires. Envoi des dossiers de candidature aux établissements scolaires.

Septembre : Sélection par un jury des dossiers selon des critères de répartition géographique et de thème choisi (3 à 5 thèmes proposés en amont). Lancement du projet en **octobre** par une journée de rencontre des enseignants.

Octobre à décembre : Début du travail en classe avec des recherches sur la thématique, des visites de sites, des rencontres de professionnels et de spécialistes de la communication.

Décembre : Organisation de journées d'échanges entre les classes travaillant sur le même thème. Les élèves décident du message et du futur contenu du film par un vote.

Janvier : Planification d'une seconde rencontre des enseignants pour organiser la suite du travail et les liens entre les classes.

Février à avril : Finalisation du scénario, tournage et montage.

Mai : Préparation de la journée de restitution finale prévue en **juin** avec la présentation des films à tous les élèves ayant participé, aux partenaires financiers et élus. Des diffusions supplémentaires sont ensuite effectuées dans les autres classes des établissements participants et dans les cinémas (sur demande).

• Moyens techniques :

Matériel nécessaire à la réalisation de courts métrages (matériel vidéo, audio, table de montage...) avec le recours à différents prestataires spécialisés dans ce domaine pour leur réalisation (travail avec les enfants).

Prévoir des véhicules pour le transport des élèves et la location de salles pour les journées de regroupement des élèves.

• Sujets abordés et réalisations

2010 à 2014 : modes de consommation, gaspillage alimentaire, l'eau en Béarn, biodiversité en Béarn, tri des déchets.

• La suite

Depuis 2014 le projet se poursuit en Pyrénées Atlantiques avec de nouveaux objectifs et des réalisations différentes, plus localisées.

Le « plus » de l'opération

Le projet implique de nombreux acteurs du territoire et a permis la création de courts métrages et de spots audio.

La reproductibilité de l'action

L'action est reproductible sur d'autres territoires. Son succès dépend notamment de l'implication du porteur du projet, des moyens disponibles et de la précision du planning de réalisation.